
Les notions de patrimoine et de développement durable

i. Patrimoine

Le projet de recherche R+0 ! vise à analyser les interactions entre les enjeux liés à la valorisation du patrimoine bâti et ceux liés au développement durable lors de transformations urbaines. Ces deux notions doivent aujourd'hui être intégrées lors de l'élaboration des projets urbains étant donné l'importance des enjeux qui y sont associés.

Le patrimoine, étymologiquement *les biens hérités du père*, est défini comme l'ensemble « *des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires* » (AMIROU, 2000).

On distingue plusieurs types de patrimoine, dont le patrimoine bâti qui existe sous de nombreuses formes. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, ce terme désignait de petits groupes de monuments ou de sites jugés comme exceptionnels par des experts. Cependant, au cours de ces trente ou quarante dernières années, la définition du patrimoine bâti s'est considérablement élargie, en terme de typologie, de chronologie et de géographie mais aussi concernant les acteurs pouvant être déterminants dans ce domaine. Ainsi, la liste du patrimoine bâti inclut entre autres les bâtiments ou lieux religieux et spirituels, l'architecture vernaculaire, les villes, les cités ou les établissements humains, les parcs et jardins ou les paysages culturels.

Il désigne donc tout édifice ayant une valeur de témoignage culturel et historique et représentant la mémoire et l'identité d'un territoire. En effet, « *le patrimoine, parce qu'il se réfère aux héritages, crée la personnalité du territoire* » (GUERIN, 2001). Il peut être trouvé n'importe où, dans n'importe quelle communauté, et peut être important pour n'importe quelle personne, groupe de personnes, communauté, nation, ou groupe de nations. Il peut exister parfois un accord sur les valeurs du patrimoine bâti, entre plusieurs personnes ou plusieurs groupes, mais il arrive aussi que ces valeurs ne soient pas partagées, voire même qu'elles soient contestées.

Longtemps considéré comme un moteur de développement économique en raison de l'intérêt porté à l'attractivité touristique des centres-villes historiques, il est aujourd'hui perçu comme une ressource symbolique à préserver et à valoriser afin d'assurer sa transmission aux générations futures. Des mesures ont ainsi été mises en place par l'Etat afin d'assurer sa conservation, comme les Secteurs Sauvegardés en France. Ainsi, le patrimoine est une ressource essentielle contribuant à l'amélioration de la qualité de vie urbaine, et ses enjeux doivent être intégrés dès la conception du projet.

ii. Le développement durable

Le développement durable, désignant un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » d'après le Rapport Brundtland de 1987, a bénéficié d'un fort engouement à partir de la conférence de Rio en 1992, au point qu'il est aujourd'hui difficile de parler de développement sans lui adjoindre l'adjectif « durable ». Le concept est né à la suite d'un constat alarmant, émis par l'association internationale du Club de Rome en 1971 : le développement économique et la croissance démographique sont incompatibles avec la protection de la planète à long terme en raison de la surexploitation des ressources naturelles induite. A partir de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain en 1972 à Stockholm, le concept d'« éco-développement » apparaît alors afin d'intégrer la prudence écologique et l'équité sociale dans les modèles de développement. Dès 1980, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature emploie le terme « Sustainable development ». Cependant, ce terme reste presque inaperçu jusqu'en 1987 où il est clairement défini dans le rapport « Notre Avenir à tous », appelé rapport Brundtland.

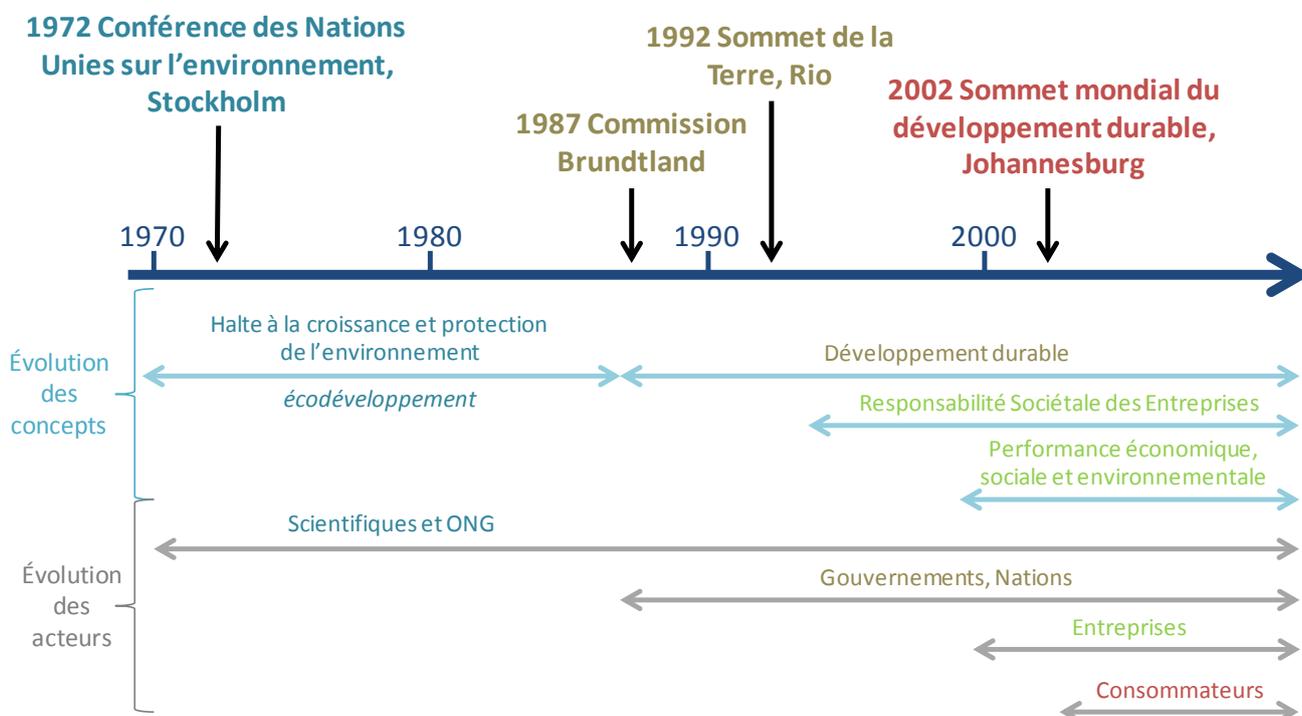


Figure 1 : Grandes dates du développement durable (BRODHAG, 2004)

A partir de cette date, l'importance du concept a été reconnue et ces valeurs ont été progressivement intégrées dans les politiques gouvernementales, dans la gestion des entreprises et dans les esprits des consommateurs.

Selon le même rapport de Brundtland, « *le développement durable n'est pas un état fixe d'harmonie, mais plutôt un processus d'évolution* ». Il promeut ainsi tout d'abord un changement de perspectives temporelles, puisque l'on ne doit plus aujourd'hui s'intéresser seulement aux bénéfices à court terme de nos choix et de nos actions, mais à leur impact sur le long terme.

« Environnement durable est synonyme de maintien du capital naturel. Il exige que nous ne consommions pas les ressources renouvelables, notamment en énergie et en eau, plus rapidement que la nature ne peut les remplacer, et que nous n'exploitions pas les ressources non renouvelables plus rapidement que les ressources renouvelables durables ne peuvent être remplacées. Environnement durable signifie aussi que la pollution ne doit pas être supérieure à la capacité de l'air, de l'eau et du sol à l'absorber et à la traiter » (Charte d'Aalborg, 1994).

Le développement durable vise donc la création d'un environnement durable et induit la transformation des pensées et des pratiques à toutes les échelles. Cependant, la définition même du concept fait souvent débat, malgré la popularité et l'acceptation commune de ses finalités.

En effet, c'est à la fois :

- Un cadre conceptuel : un outil pour changer la vision prédominante du monde et adopter une vision plus holistique et équilibrée ;
- Un processus : une façon de mettre en pratique les principes de l'intégration à travers le temps et l'espace dans toutes les décisions ;
- Une finalité : déterminer les problèmes scientifiques d'épuisement des ressources, de soins de santé, d'exclusion sociale, de pauvreté, de chômage, ... et les régler.

On peut résumer ses principaux enjeux grâce au schéma suivant :

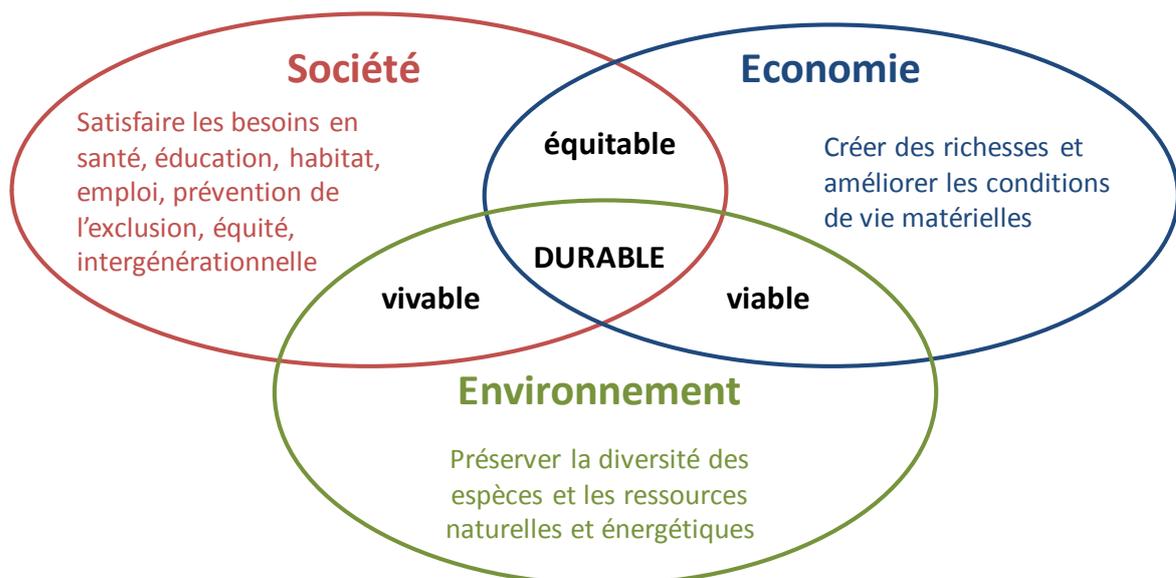


Figure 2: Les trois piliers du développement durable (LECOMTE D., 2008, sur le site Campus Responsable)

Ce concept à trois dimensions inclut ainsi une grande diversité de politiques et de projets, si bien qu'il peut s'avérer difficile encore aujourd'hui d'effectuer des changements majeurs dans les actions et les comportements à cause notamment de la complexité des problèmes existants. Cependant, un consensus semble avoir émergé sur la nécessité d'agir localement pour résoudre un problème global, ce qui soulève de nombreux enjeux urbains.

Ainsi, au niveau territorial, le développement durable a pour première finalité la transformation des espaces et des pratiques de manière raisonnée en intégrant prioritairement les contraintes liées à la protection de l'environnement afin de limiter leur impact à court et à long terme. On parle ainsi d'« écologie urbaine », qui vise une co-existence harmonieuse entre les différents êtres vivants et la nature pour que l'espace urbain interagisse avec son environnement. Aussi, une action ou un projet doit être capable d'améliorer les conditions de vie d'un groupe donné tout en préservant les options de développement de la population actuelle et future. Ce concept d'écologie urbaine doit ainsi rendre la ville agréable à vivre de manière à ce que les habitants s'approprient leur lieu de vie et soient naturellement encouragés à le maintenir, le mettre en valeur et l'améliorer.

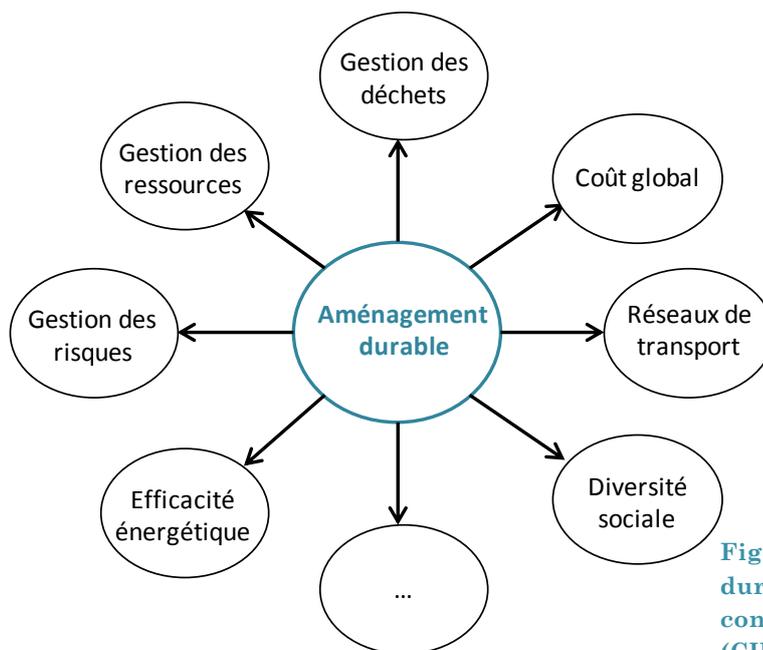


Figure 3 : Aménagement durable et aspects concernés (CHERQUI et al., 2004)

Les cibles du développement urbain durable sont donc la pérennité et l'évolutivité des aménagements et la sobriété des espaces vis-à-vis de leur environnement notamment sur le plan énergétique, la qualité de vie, la sécurité, la gestion des ressources de toutes sortes mais aussi la satisfaction des besoins basiques des populations.

Selon ce principe, il s'agit donc notamment d'économiser les espaces grâce à la densification et la proximité ou la réutilisation des sols déjà urbanisés ou industrialisés, de rechercher des mixités fonctionnelles et sociales, de limiter l'utilisation du réseau routier en développant les circulations douces et en réduisant les distances domicile-travail par exemple, de favoriser la biodiversité et bien sûr de promouvoir les énergies renouvelables. D'autres types d'actions à privilégier sont le réaménagement des espaces publics en assurant l'accessibilité de tous aux espaces et services communs, et le développement de la culture dans la ville pour générer le partage communautaire et encourager la sociabilité des habitants.

Le concept introduit également de nouvelles logiques de transversalité, de participation, notamment dans les objectifs et dans les pratiques de l'action publique (REY-VALLETTE et al., 2006), principalement à travers la contribution des habitants aux processus de décision. Les enjeux de développement durable doit donc aujourd'hui être intégré lors d'interventions sur l'espace de manière systématique et réfléchie, dès la conception des projets.

iii. Le couple patrimoine/développement durable

Patrimoine et développement durable sont donc deux notions pouvant être définies à priori comme étant contradictoires, puisque l'une vise à conserver l'existant alors que l'autre vise à transformer les espaces. De même, la durabilité promeut la densification des espaces et la reconstruction de « la ville sur la ville » afin de limiter l'étalement urbain, ce qui peut compromettre l'intégrité patrimoniale.

Cependant, l'intégration des enjeux du développement durable est fondamentale pour assurer la sauvegarde du patrimoine, et inversement. En effet, la « ville durable » peut être définie comme un modèle opposé à la « ville fonctionnaliste » (Charte d'Athènes, 1933), qui ne doit pas faire table rase du passé mais au contraire intégrer les héritages urbains dans la reconstruction de la ville (EMELIANOFF, 2004).

Ainsi, le patrimoine bâti peut être finalement considéré comme un moyen privilégié pour assurer la continuité des sociétés urbaines en tant que vecteur d'identité, et peut être assimilé à une ressource non renouvelable, qui doit être préservée et valorisée. La référence au patrimoine et sa nécessaire préservation et transmission serait même devenue l'un des modes de légitimation privilégiés de la durabilité à l'échelle planétaire (LAZZAROTTI, 2003).

Malgré des finalités en apparence contradictoires, on constate d'importants croisements entre les objectifs du développement durable et ceux de la préservation patrimoniale. Par exemple, l'un des enjeux du développement durable est de « développer des approches transversales et des stratégies globales » (V. STEIN, 2003). Or cet objectif est également primordial au niveau patrimonial, puisque les actions de protection doivent être intégrées aux autres politiques d'aménagement du territoire, concernant notamment les espaces publics et les équipements socio-culturels.

Il est ainsi nécessaire de prendre en compte plusieurs dimensions, telles que la connexion spatiale des activités et les relations entre les acteurs, de manière à coordonner les actions pour valoriser l'espace patrimonial et assurer la qualité de vie des habitants.

Enfin, le patrimoine ne doit pas être sauvegardé de manière « nostalgique », ce qui conduirait à une accumulation des objets du passé sans véritable signification. Il s'agit donc de choisir des éléments symboliques pour les générations futures et de les intégrer dans l'espace existant pour assurer leur transmission dans le futur. Cette notion est ainsi conforme à la définition du développement durable donnée par le rapport Brundtland et citée précédemment.

Ainsi, même si dans les faits il peut s'avérer difficile d'articuler des actions de protection patrimoniale avec des actions de densification des espaces urbains pour répondre aux enjeux énergétiques par exemple, ces deux notions doivent pourtant nécessairement coexister dans les projets d'aménagement afin d'assurer le respect des valeurs héritées tout en permettant un développement pérenne des territoires.

2. La prise en compte du développement durable

Les paragraphes précédents ont montré qu'il était possible de concevoir le développement durable et la valorisation du patrimoine. Il devrait donc être aussi possible de les mesurer, ou du moins d'évaluer de façon concrète les principes qui découlent de ces deux notions pour un projet ou une politique publique.

i. L'évaluation

Selon la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (qui a créé un portail de l'évaluation des politiques publiques), l'évaluation est une méthode qui permet de connaître la valeur d'un résultat qui ne peut pas être mesuré scientifiquement avec précision. L'évaluation porte sur la cohérence et la pertinence des objectifs du champ analysé. Elle consiste à confronter les résultats obtenus avec ceux attendus (définis par les objectifs) à travers des indicateurs de résultat convenus initialement.

L'évaluation des politiques publiques répond à un souci de connaissance, d'efficacité et parfois même de transparence de l'action. L'évaluation consiste précisément à mesurer et juger des effets des interventions publiques. Ce jugement porte notamment sur la capacité de la politique à atteindre les objectifs fixés et sur les effets induits par les actions mises en œuvre.

On définira ici une politique publique comme « *un enchaînement de décisions et d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par des acteurs publics, à différents niveaux de concrétisation, en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif* ». (AUBIN, 2011)

En effet, les collectivités territoriales ont un rôle primordial dans le processus de mise en œuvre du développement durable, comme cela a été affirmé lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio :

« Ce sont les collectivités locales qui construisent, surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locales en matière d'environnement et qui apportent leur concours à l'application des politiques environnementales adoptées à l'échelon national ou infranational. Elles jouent au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur du développement durable » (extrait du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, Action 21, chapitre 28, 1992).

Cependant, cette relative absence d'objectifs clairement circonscrits et le refus délibéré de la part des autorités publiques de se lancer dans des politiques contraignantes basées sur l'identification précise de groupes cibles auxquels seraient appliqués des instruments, pose un réel défi à l'évaluation. Ainsi, pour orienter une démarche ou un projet vers un ou plusieurs critères choisis, en bonifiant par exemple ses lacunes, il convient d'avoir des outils appropriés.

En ce qui concerne plus précisément le développement durable, on peut mettre en avant trois constats qui militent particulièrement en faveur d'outils permettant sa mise en œuvre opérationnelle :

- le développement durable pensé uniquement comme idéologie n'est pas garant d'une démarche pragmatique et responsable sur le terrain pour répondre aux besoins légitimes des communautés au présent (DI CASTRI, 2002) ;
- le terme a été galvaudé au point où il est essentiel de développer des outils traduisant une démarche rigoureuse qui permette de savoir si un projet respecte certains principes de base du développement durable ;
- la notion de développement durable devenue incontournable, la première étape pour le mettre en œuvre réside dans la volonté de faire des choses autrement en banalisant le questionnement pour faciliter son acceptation par les acteurs publics.

Au final, ces observations faites à propos du développement durable impliquent un enjeu très concret qui est de faire évoluer les comportements individuels pour faire émerger des pratiques durables. Il est ainsi nécessaire de mettre à disposition des décideurs publics des outils détaillés et clairs leur permettant de diriger leur projet sous l'angle de la durabilité.

ii. Les indicateurs

La notion d'indicateurs est souvent évoquée lors de démarches d'évaluation. On peut assimiler un indicateur à une variable observable utilisée pour rendre compte d'une réalité non mesurable. Les indicateurs se retrouvent donc dans ce cheminement de traduction de la réalité, ayant pour but de passer de données brutes recueillis à des objectifs clairement identifiés.

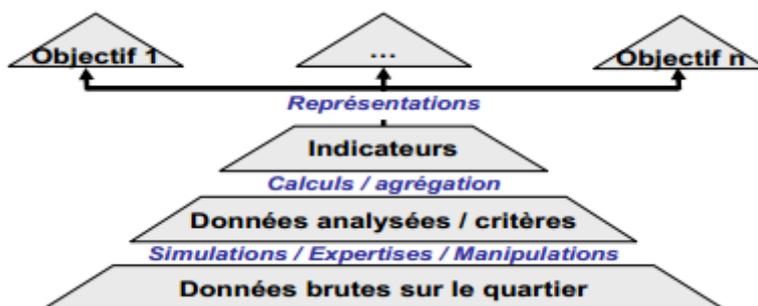


Figure 4 : Rôle des indicateurs (CHERQUI, 2005)

Ainsi, les indicateurs (comme par exemple les indicateurs du développement durable, IDD) sont un de ces outils qui permettent de définir et de clarifier des objectifs. En effet, la principale qualité d'un indicateur est sa capacité à rendre compte le plus précisément possible un phénomène difficile à analyser. Ils permettent notamment d'appréhender la complexité des questions que soulève le développement durable tout en renvoyant des informations à l'utilisateur destinées à le rendre critique à propos de son projet.

D'autre part, aujourd'hui, la plupart des individus utilisent de nombreux indicateurs dans les activités professionnelles, il leur serait facilement aisé de s'approprier ces nouveaux indicateurs et de les appliquer. Renvoyant dans la majorité des cas à des conventions ou à des institutions, ces indicateurs déjà manipulés apportent aux professionnels de nouvelles informations qui ont, et qui continuent à faire évoluer leurs pratiques au quotidien.

iii. Les grilles d'analyse

Ces indicateurs sont par la suite incorporés à l'intérieur d'outils beaucoup plus importants, constituant la base de réflexion. Ces outils en question appartiennent à la famille des instruments d'analyse multicritère de projet, la plupart de ces instruments prenant la forme d'une grille d'analyse. Présentant comme principale qualité sa simplicité d'usage, la grille d'analyse permet aussi de pointer de façon claire et explicite les lacunes et les insuffisances d'un projet. Cependant, au-delà d'interpeller son utilisateur (décideur, concepteur, maître d'ouvrage, ...) et de l'inciter à vérifier le bien-fondé du projet, cette autoévaluation peut lui permettre de surmonter cette posture critique et avoir une réelle influence sur le projet en générant des propositions concrètes d'amélioration.

Néanmoins, on ne retrouve dans la littérature que très majoritairement des « grilles développement durable », aussi appelées Outils de Questionnement et d'Analyse vis-à-vis des critères de Développement Durable » dans le paysage administratif et politique francophone.

Développées sur le terrain par des acteurs publics, des bureaux d'études ou éventuellement des associations, elles peuvent être définies comme des dispositifs :

- dont la finalité consiste à évaluer, à analyser ou à questionner des projets (ou plus rarement des politiques) par rapport aux exigences du développement durable ;
- et dont la forme s'avère être dans la majorité des cas celle d'une grille de critères contenant une série de questions.

Bien qu'elles peuvent être définies, ces grilles d'analyse multicritères présentent une grande hétérogénéité dans leurs finalités et leurs formes.

Ces outils peuvent aussi questionner aussi bien des projets définis que des politiques publiques, et ce, à des intervalles de temps très différents (ex-ante, in-tempore ou ex-post). La finalité de la grille voulue par l'acteur public variera ainsi suivant la valeur prise par ces divers paramètres :

- une analyse ex-ante permet d'éclairer les choix tout en vérifiant que l'acquisition des connaissances et l'analyse des besoins soient suffisantes (vision prospective) ;
- une analyse in-tempore permet de surveiller le déroulement des actions en constatant des lacunes ou en préconisant des ajustements par exemple ;
- une analyse ex-post permet de tirer des enseignements en vue des futures décisions à prendre, en visant notamment de nouvelles connaissances à acquérir (vision rétrospective).

Une fois les critères de développement durable retenus, ceux-ci sont classés par groupes puis hiérarchisés en arborescence. On note aussi dans ce cas une grande diversité dans le type de questions posées suivant que l'utilisateur cherche ou non à donner une note aux réponses apportées. Ainsi, les questions ouvertes, incitant comme forme de réponses un argumentaire, présentent l'avantage d'être souvent constructives alors même que les questions davantage fermées, sanctionnés par une note ou un niveau (par exemple de performance), permettent d'obtenir visuellement une vision d'ensemble du projet.

Dans ce dernier cas, il est néanmoins possible d'agrèger les réponses apportées voire même de pondérer ces résultats en fonction de leur pertinence et de leur importance pour obtenir une note plus globale.

Ces OQADD considèrent le développement durable comme un « supra-critère », c'est-à-dire un critère d'évaluation du projet qui prédomine sur tous les autres.

Tout en s'appuyant sur les retours d'expérience de plusieurs grilles d'analyse européennes, il convenait dans le cadre de cette étude d'élaborer un nouvel outil qui questionne sur l'ensemble des nécessités découlant des notions de développement durable et de valorisation du patrimoine.

	Objet		
Moment	Politique	Projet	
	→		
Ex-ante	Aide à la prise en compte du développement durable		
In-tempore	Suivi en continu		
Ex-post	Diagnostic des politiques	Sélection appels à projets	
	↓		
Ajustements	Aucun	Agrégation	Pondération
Questions	→		
Fermées – notations	Evaluation non agrégée	Evaluation non pondérée	Evaluation pondérée
Fermées	Analyse		
Ouvertes	Questionnement		
	↓		

Figure 5 : Typologie des OQADD suivant leurs formes et leurs finalités (BOUTAUD, 2005)

B. La démarche R+0 !

1. Présentation

Le projet de recherche « R+0 ! Développement durable et conception des espaces publics des centres modernes des villes méditerranéennes » a été initié en 2009 et a été financé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), le Plan Urbanisme Construction Architecture du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (PUCA) et par la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'insère également dans le cadre de l'Institut du Bâtiment Méditerranéen (IBMed), appel à projet initié par la Région PACA ayant pour finalité la création d'outils et de savoirs concernant la réhabilitation du bâti méditerranéen et l'adaptation de la ville au changement climatique.

Le projet R+0 ! est piloté par l'Unité Mixte de Recherche Citeres 6173 CNRS et l'Université de Tours et associe des chercheurs, des professionnels de l'architecture et de l'aménagement provenant de plusieurs pays, ainsi que quelques élèves du Département Aménagement.

Cette démarche consiste en l'élaboration d'une grille d'analyse multicritères permettant de mesurer les interactions entre les enjeux du développement durable et ceux de la préservation du patrimoine dans les projets urbains des zones à forte valeur patrimoniale. La méthode R+0 ! permet ainsi d'évaluer les contraintes et les pratiques liées à ces deux concepts, mais également les systèmes d'organisation mis en place dans le cadre des interventions sur l'espace. L'outil permet également d'identifier les éventuelles faiblesses du projet, et de connaître les possibles pistes d'actions et conditions de la « mise en durabilité » de l'espace considéré, grâce à la variété des indicateurs composant la grille. Cependant, il ne s'agit pas de construire un modèle des actions à réaliser, mais de mettre en évidence les possibilités d'amélioration dans la conception des projets analysés.

Le constat est fait que la plupart des référentiels existants sont conçus pour évaluer le niveau de durabilité des nouvelles constructions types écoquartiers, et il n'existe pas de grille d'analyse s'appliquant spécifiquement aux transformations des espaces existants à valeur patrimoniale. C'est donc dans ce cadre que s'inscrit la démarche R+0 !, qui est en ce sens novatrice, ciblant ainsi particulièrement l'action publique et s'intéressant à des projets de différentes échelles conçus dans des espaces à usage collectif, ou espaces publics, désignés par le terme « R+0 ».

L'outil développé dans le cadre de la démarche R+0 ! constitue ainsi un référentiel pour les acteurs locaux pour faciliter la transformation et l'adaptation du niveau « R+0 » aux exigences et aux contraintes de ces deux grands enjeux urbains qui doivent être intégrées dès la conception des projets. En effet, à l'interface entre le politique et la technique, il constitue en premier lieu un instrument d'aide à la décision et à la réflexion pour l'action publique, mais peut aussi être utilisé pour le diagnostic, le suivi, l'évaluation et l'accompagnement du projet, ou encore pour la communication et la sensibilisation des usagers.

2. Les terrains d'études

i. L'espace public

La littérature dans le domaine des sciences sociales évoque deux approches distinctes pour définir le concept d'« espace public ». Dans la première, les chercheurs ont pour objectif d'expliquer le processus par lequel l'espace public contribue à perpétuer la mémoire et à forger une identité commune. Dans le cadre de cette étude, nous nous pencherons sur une approche beaucoup plus spatiale.

« Espace accessible à tous. De taille limitée par rapport à l'espace de référence, l'espace public a la capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble » (LEVY, 2003).

Le terme d'espace public renvoie à un objet matériel et par conséquent à un terrain concret. Par définition, il donc peut être assimilé à une diversité de formes urbaines comprenant un réseau de voirie (rues étroites de quartiers, boulevards de centre-ville) ainsi que des espaces verts (petits squares, parcs urbains), des places ou encore du mobilier urbain.

Bien qu'ils sont en passe de devenir des lieux dévolus à la circulation des personnes (piétons, automobilistes ...) de par leur caractère libre de construction, l'aménagement des espaces publics constitue un véritable enjeu (culturel, social, économique, ...). En effet, lors d'un processus de revitalisation urbaine, l'espace public n'est plus seulement considéré comme l'espace de « vide » séparant deux zones bâties, mais aussi comme un instrument pour créer (ou même recréer) du lien social en facilitant notamment la rencontre et l'échange entre tous les acteurs de la ville (habitants, usagers, ...).

Les différentes interactions qui peuvent exister avec ces acteurs façonnent en outre ces espaces, que ce soit à travers la pratique pour le public que par les décisions stratégiques pour les décideurs.

ii. Le couple espace public/patrimoine

L'espace public est fréquemment analysé en fonction de son opposé, le privé, c'est-à-dire ce qui est l'ordre de l'individu. Ainsi, patrimoine et espaces publics ont pendant longtemps été pensés de façon distincte, le patrimoine renvoyant directement à l'espace bâti et à la propriété, alors même que l'espace public concernait la surface libre et la propriété publique.

Ce système d'espaces publics ne prenant sens que lorsqu'il s'inscrit dans l'espace urbain qui l'englobe, ces deux composantes tendent aujourd'hui à être conçues de façon globale. Le champ patrimonial s'est progressivement élargi et intègre aussi bien le bâti que ses abords, ainsi que les différents types d'espaces publics. La notion de patrimoine ne renvoie ainsi plus uniquement à des points dans l'espace, mais aussi à des lignes (cheminements, rues) et à des surfaces (places, jardins).

De plus, les notions d'appropriation et de possession (plutôt que de propriété) se retrouvent par conséquent au cœur des réflexions. En effet, les espaces publics centraux, généralement anciens, constituent pour la plupart le cœur de la ville, ou en d'autres termes le principal lieu d'ancrage identitaire.

iii. La section « R+0 »

Comme le nom de la démarche l'indique, le terrain d'étude se limite à une seule catégorie d'espace bien défini (la section « R+0 ») correspondant à la section des villes située au niveau de la chaussée. Ce choix de l'équipe de recherche s'explique par le fait que l'interaction entre les deux champs que sont le développement durable et la valorisation patrimoniale est concentrée dans cette section comprenant l'espace public ouvert et son bâti environnant « R+n » (public ou privé).

Ainsi, de part la section d'action définie, la démarche « R+0 ! » ne se résume pas à une étude pointue des plans de conservation du patrimoine se limitant habituellement au volet architectural, ni à une analyse spécifique d'actions ponctuelles (rénovations de façades, installations photovoltaïques, ...) pouvant être réalisées dans le cadre d'un projet. Elle s'intéresse de fait à prendre en considération le projet dans son ensemble, c'est-à-dire l'espace bâti concerné et l'espace d'échange qui lui est contigu, afin de traiter plus précisément de la forme urbaine et des différents usages des espaces d'échange.

On peut également allouer un rôle stratégique et charnière au niveau « R+0 » car il concentre un éventail de fonctions propres aussi bien aux espaces bâtis (lieu d'habitation, lieu de travail) qu'aux espaces d'échange (lieu d'échange, lieu touristique).

Enfin, la démarche a posé comme limite le fait que ces espaces « R+0 » doivent être « consolidés ». Ce terme renvoie au fait que le projet inscrit sur ce site peut être qualifié de stable, c'est-à-dire présentant un état dont on peut rendre compte à un moment donnée pour projeter sa transformation (par exemple lorsque les résultats imaginés lors de sa conception ont été atteints).

3. La grille R+0 !

i. Présentation

L'outil développé par ce projet de recherche est similaire aux outils développés actuellement dans la littérature pour évaluer le développement durable au niveau de sa nature et de sa forme, puisqu'il se présente sous forme d'une grille multicritères fixe à remplir, qui permet de mettre en avant les spécificités du projet considéré, ses composantes et ses limites. A destination des professionnels, elle leur permet d'« interroger les projets » de manière à pouvoir orienter la conception urbaine dans une perspective de durabilité.

Cependant, cette grille se démarque par sa finalité, puisqu'elle permet de mesurer les interactions entre les enjeux du développement durable et ceux de la préservation du patrimoine bâti au cours des projets urbains, dans les espaces publics des zones à forte valeur patrimoniale. Elle considère ainsi les espaces, l'héritage culturel, les sociétés et les valeurs du développement durable, mais aussi le jeu d'acteurs entre les décideurs, les experts, les opérateurs et les utilisateurs.

Cet outil doit également rester ouvert pour pouvoir s'adapter à différents types de projets et à différents contextes territoriaux, mais aussi aux divers usages possibles (aide à la décision, diagnostic, communication,...). Il doit également être facilement compréhensible et assez simple pour permettre à différents types d'utilisateurs de l'exploiter sans formation préliminaire, ce qui renforce encore sa particularité.

L'élaboration de la grille présentée ici s'est faite en plusieurs étapes de manière itérative, en fonction des observations et des limites rencontrées lors des différentes utilisations. Plusieurs versions se sont ainsi succédé, de manière à affiner les indicateurs et ainsi accroître la flexibilité et l'efficacité de l'outil.

ii. Structure

Cette grille d'analyse est composée de quatre niveaux d'action, du plus théorique au plus opérationnel : les champs de questionnement, les familles, les objectifs spécifiques et les descripteurs.

Le premier niveau d'analyse correspond aux grands questionnements soulevés par le croisement des variables patrimoniales et du développement durable. Tout d'abord, trois champs correspondent aux leviers du développement durable (social, économie, environnement) : la « Dimension Politique, Institutionnelle et Economique », la « Dimension environnementale du projet » et enfin la « Dimension sociétale ». A ces trois champs s'ajoute le champ nommé « Insertion du projet dans ses espaces », qui permet d'analyser le rapport de l'espace d'action du projet avec la ville et son voisinage immédiat, ainsi que ses limites. Enfin, un cinquième champ nommé « Dimensions patrimoniales » correspond aux différents enjeux du projet liés à la préservation et la valorisation du patrimoine bâti.

Ces cinq grands domaines d'action indépendants sont ensuite divisés en familles, selon les différents enjeux qui y sont associés. On compte environ trois à cinq familles par champs. Ces familles sont-elles mêmes divisées en objectifs spécifiques, sous-catégories qui développent chacune une variable complexe. Enfin, ces objectifs sont déclinés en plusieurs questions, appelés descripteurs.

Des orientations accompagnent également chacun des objectifs et des descripteurs. Elles permettent de fournir une description plus détaillée des points attendus dans les réponses que pourrait apporter l'utilisateur en lui donnant une nouvelle approche du problème.

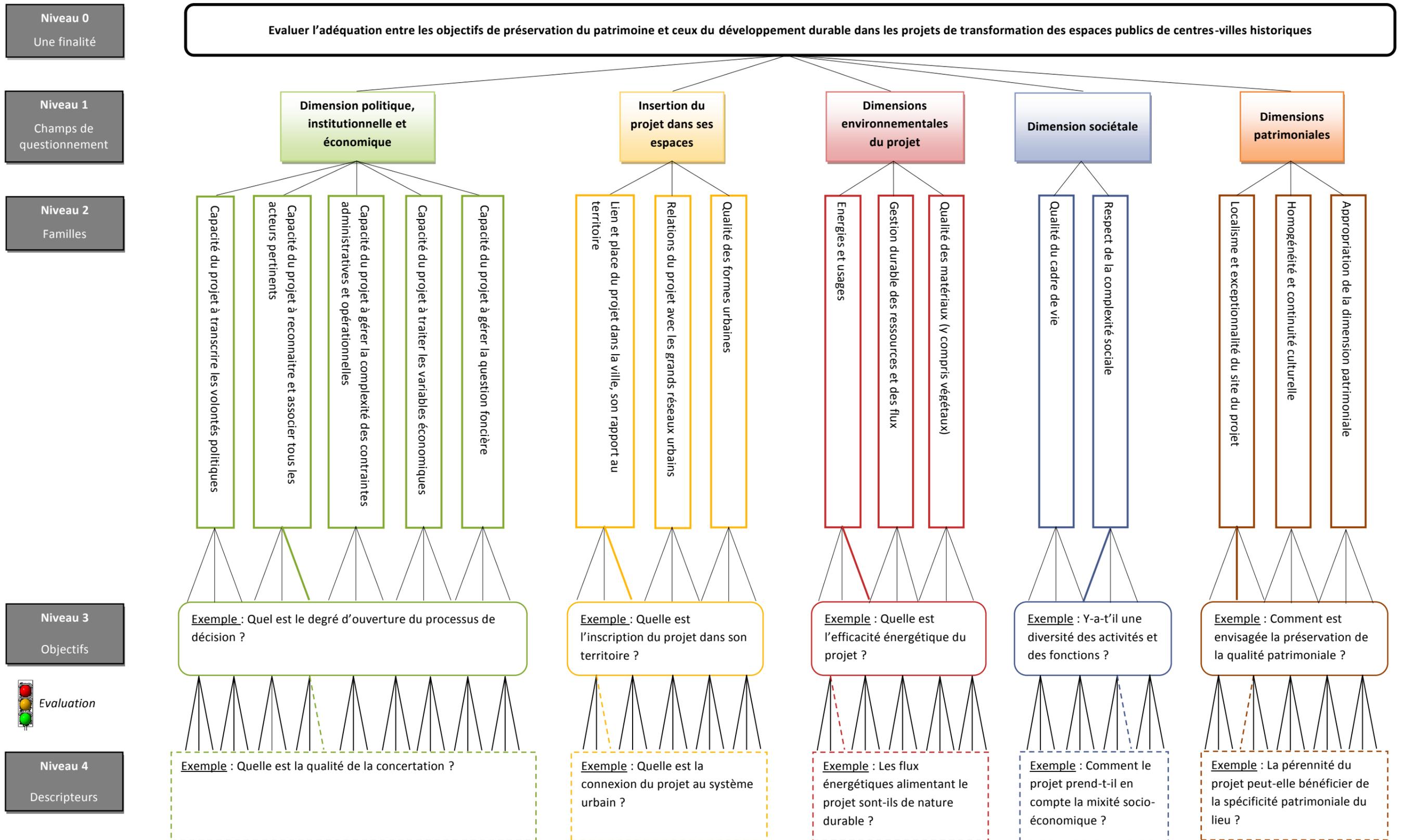


Figure 6: Structure hiérarchique de la grille R+0!

Champ	Famille	Objectif spécifique	Descripteur	Orientation	Textes/Expériences/Terrains/Liens aux annexes
INSERTION DU PROJET DANS SES ESPACES					
Lien et place du projet dans la ville, son rapport au territoire					
			Quelle est la pertinence du projet aux différentes échelles spatiales et temporelles ?	Intégrer le projet avec les différentes dimensions de la ville (articulation, insertion, système urbain, représentation)	
			De quelle manière le site du projet s'imbrique-t-il aux différentes échelles de l'agglomération ?	Préconiser des orientations conformes au schéma directeur et plan d'urbanisme global dans la charte (quelle charte ?)	
			Quelle est la connexion du projet au système urbain ?	Connaitre le niveau de connectivité actuel et anticiper des besoins d'interaction et d'échange (services, informations, transports, flux de transports ...)	
			Quelles sont les relations du projet avec d'autres projets en cours ?	Prendre connaissances des interrelations potentielles entre projets	
			Quelle est l'inscription du projet dans son territoire (composantes matérielles, immatérielles) ?	Enrichir le fonctionnement urbain avec des nouvelles relations non fragmentantes	
			Quelle est l'articulation entre l'espace public en projet et le cadre bâti existant ?	Encourager une bonne articulation avec les formes urbaines, les typologies de bâtiments et leur relation au sol.	
			Quelles relations le projet établit-il avec les références culturelles, symboliques et historiques locales ?	Favoriser des représentations subjectives, faciliter l'appropriation de l'espace public, contribuer au repérage et à la valeur d'usage des lieux collectifs dans la ville	
Relations du projet avec les grands réseaux urbains					
			Quelle est l'insertion du projet dans les réseaux existants et programmés (public/privé, centralisé/diversifié) ?	Encourager les économies d'échelle et financières au niveau global	
			Quelles sont les connexions du projet avec les infrastructures de transport (routes, rails...) ?	Passer d'une vision classique de transport à une offre de mobilité diversifiée	
			Quelles sont les connexions du projet aux réseaux d'eau et d'assainissement ?	S'assurer de la cohérence du projet avec les caractéristiques des réseaux hydrologiques urbains existants (dimensionnement, capacité d'écoulement des pluies violentes, etc.)	
			Quelles sont les connexions du projet au réseau de distribution d'énergie ?	Limiter les discontinuités dans l'accès aux services	
Qualité des formes urbaines					
			Y-a-t-il prise en compte des valeurs durables de la forme urbaine ?	Encourager l'attention à la forme urbaine globale et à son intégration dans son espace environnant (on vise toujours l'augmentation de la qualité urbaine)	
			Est-ce que les transformations induites par le projet modifient la qualité globale de la forme urbaine ?	Elever la qualité globale de l'espace impacté par le projet	
			Le projet participe-t-il de la densité urbaine ou de la compacité ?	Lutter contre l'étalement urbain et la dé-densification	
			Le projet modifie-t-il les perspectives visuelles urbaines et les repères urbains ?	Identifier les limites physiques qui positionnent le site dans le territoire	

Tableau 1 : Aperçu de la grille R+0 !, champs de questionnement « Insertion du projet dans ses espaces »

Au total, l'outil est ainsi composé de cinq champs de questionnement, seize familles, trente-huit objectifs et plus d'une centaine de descripteurs. Il se présente sous la forme d'un fichier Excel avec une feuille par champ, et une colonne vide à droite de chaque feuille permettant à l'utilisateur d'écrire des éléments de réponse pour chaque descripteur.

La première feuille demande d'autre part à l'utilisateur de présenter le projet et de le positionner dans ses différents contextes, notamment climatiques et géographiques. Cette partie est donc importante pour connaître les objectifs de la démarche et les conditions économiques, culturelles et sociales du site étudié.

iii. La partie évaluation

La grille R+0 ! permet également aux professionnels d'auto-évaluer les composantes de leur projet grâce à un système de feux tricolores pour chaque objectif spécifique : si les réponses aux descripteurs sont conformes à l'objectif, la lettre A devra être inscrite (ce qui correspond à la couleur verte), si il n'est pas possible de juger les résultats par absence de données par exemple, l'utilisateur notera la lettre B (couleur jaune) et enfin si les réponses sont contraires ou non adaptées à l'objectif, il inscrira la lettre C (couleur rouge). Ce système de notation peut paraître assez subjectif puisqu'il est effectué par l'utilisateur même. Cependant, la finalité ici n'est pas d'établir un quelconque classement du projet en fonction de ses résultats, mais de permettre aux professionnels de connaître les points forts de leurs réalisations et les points à améliorer.

Ce système d'évaluation peut alors avoir plusieurs intérêts :

- l'évaluation comme un outil de suivi d'une stratégie ;
- l'évaluation comme un outil de dialogue et de mobilisation des acteurs ;
- l'évaluation comme un outil de positionnement (par rapport aux autres : référentiel, positionnement des territoires et leurs contradictions) ;
- l'évaluation comme un outil de diagnostic, afin de savoir si on est ou pas dans des politiques contribuant de manière concrète et effective à un développement durable.

L'évaluation amène donc l'utilisateur à s'interroger sur les conséquences des décisions, de s'impliquer et de définir des priorités d'action visant à éviter des situations « non durables ». Une telle inversion de la démarche amène ainsi à un passage à l'action plus facilement opératoire.

Enfin, une feuille de synthèse automatique des réponses compose également la grille. Grâce à un système de pondération choisie par l'utilisateur en fonction de l'importance accordée à chaque objectif spécifique et à l'évaluation donnée par ce même utilisateur accompagnée de son système de couleur, cette feuille donne un aperçu visuel global de l'analyse mettant en avant l'étendu du champ d'action des enjeux et les leviers disponibles pour améliorer les « performances » du projet.

Pour obtenir cette feuille de synthèse, l'utilisateur doit donc choisir le niveau de pondération accordé à chaque objectif sur une échelle de 1 à 3 : 1 équivaut à un objectif dont l'impact est restreint, 2 signifie que l'objectif en question a une portée modérée et 3 indique que la déclinaison de celui-ci est conséquente pour le projet.

Vue synoptique des objectifs spécifiques regroupés en champs de questionnement et famille									
	NOTATION	PONDERATION	---	--	-	0	+	++	+++
Dimension politique, institutionnelle et économique									
Capacité du projet à transcrire les volontés politiques									
Le projet est-il conforme aux orientations stratégiques globales ?	a	3							
Capacité du projet à reconnaître et associer tous les acteurs pertinents									
Quelle est la flexibilité du système des acteurs ?	a	3							
Quel est le degré d'ouverture du processus de décision ?	a	3							
Capacité du projet à gérer la complexité des contraintes administratives et opérationnelles									
Quelle est l'adéquation des procédures administratives aux objectifs du projet ?	a	3							
Quelle est l'adéquation des procédures opérationnelles aux objectifs du projet ?	b	1							

Figure 7 : Aperçu de la synthèse automatique des réponses, projet de Veynes

La grille n'opère ainsi pas de distinction entre les rangs respectifs que doivent occuper les différents objectifs liés à la durabilité et à la préservation patrimoniale. Il revient donc à son utilisateur, et plus précisément aux politiques publiques de respecter cette exigence d'équilibre ou, le cas échéant, d'apprécier quels doivent être les termes de la conciliation entre chacun de ces champs.

Cette représentation permet ainsi de discerner rapidement les points forts et les faiblesses du projet mais aussi les zones d'ombre et ses limites.

Cette structure d'analyse a donc un double-intérêt : les utilisateurs peuvent donner des éléments précis pour chaque descripteur sous forme textuelle, mais aussi établir un bilan synthétique des résultats et ainsi obtenir une analyse complète de leur travail. Cette méthode produit finalement une logique de « rétroaction » dans le travail d'analyse puisqu'elle conduit à revenir plusieurs fois sur les mêmes objectifs au cours du remplissage de la grille.

iv. La version allégée

Une version allégée de l'outil a également été créée pour une utilisation plus rapide avec un moindre besoin d'information, puisque les réponses ne sont pas fournies au niveau de chaque descripteur, mais au niveau de chaque famille. Même si le nombre de données sur le projet est fortement réduit par rapport à la version complète, cet outil simplifié paraît tout de même pertinent pour effectuer une analyse complète du projet grâce à la liste des objectifs et des descripteurs qui servent de support pour l'analyse de chaque famille. Cette version est ainsi sûrement plus appropriée pour une utilisation itérative à plusieurs stades d'avancement du projet de manière à faciliter la démarche d'analyse.

La grille R+0 ! peut donc être défini comme un support d'analyse et un outil de compréhension pouvant accompagner les acteurs locaux dans leur phase de questionnement afin de guider leur démarche vers des projets innovants, respectueux des valeurs héritées et pérennes.

4. Les projets analysés

i. Projets ciblés

La spécificité de la grille R+0 ! réside dans sa faculté d'adaptation à différents types de projets et à des terrains d'étude variés. En effet, la principale condition de sélection des projets est leur capacité à être qualifié d'« actuel ». En d'autres termes, ils doivent être en cours de réalisation, en induisant par conséquent des transformations de l'espace, des modifications du tissu local et de ses différents usages au moment présent. Cependant, cette condition est finalement peu restrictive puisque ces projets peuvent être soit déjà conçus, soit affichés mais pas encore mis en place, ou bien déjà réalisés mais encore en phase d'adaptation, c'est-à-dire que les transformations induites ne sont pas encore « stabilisées ». Ainsi, il n'existe pas de limites temporelles pour l'utilisation de cet outil, ce qui permet d'étendre les possibilités d'usage et de conforter la pertinence de la démarche R+0 !. Cet outil constitue ainsi un système de réflexion ouvert pouvant être utilisé par différents interlocuteurs, pour des projets « actuels » en cours de réflexion ou bien dont les effets ne sont pas encore consolidés ou totalement intégrés dans l'espace, et pour différents états d'avancement du projet.

ii. Projets analysés

D'abord élaboré pour des quartiers spécifiques et récents localisés dans le bassin méditerranéen occidental, la grille R+0 ! a été utilisée en premier lieu pour analyser des projets dans des villes comme Barcelone, Casablanca et Alger. Après réflexion et après une proposition de la région PACA pour appliquer cette méthode dans des municipalités non « méditerranéennes », l'outil a été généralisé et peut ainsi être utilisé et utilisable aujourd'hui dans tous les quartiers patrimoniaux.

Ainsi et jusqu'à aujourd'hui, l'outil R+0 a été utilisé pour vingt-quatre projets différents réalisés dans plusieurs pays européens, mais également en Asie et en Afrique. Il existe ainsi à l'heure actuelle autant de grilles renseignées, remplies majoritairement par des étudiants du Département Aménagement, mais aussi des professionnels et les enseignants chercheurs du programme de recherche.

Figure 8: Carte de localisation des principaux projets renseignés

Réalisation à partir de la carte fournie par l'équipe de recherche



Numéro	Titre du projet	Pays	Référent	Fonction
1	The Universal Town - Auroville	Inde	Ansari Abdul_Rahman	Etudiant
2	Quatre téléphériques dans la ville d'Alger	Algérie	Sahli Jolit Samira	Professionnel
3	Projet Quartier El Coll, Plan Amélioration Urbaine, Parc des Trois Turons, Barcelone	Espagne	Balanço Raphael	Professionnel
4	Plan de conservation du centre historique de Bologne	Italie	Saro Marie	Etudiant
5	La mise en place de liaisons douces dans le secteur sauvegardé de Bourges	France	Géorget Léa	Etudiant
6	Caceres 2016 : de Intramuros a Europa	Espagne	Richard Florie	Etudiant
7	Questionnement sur le Plan de Protection du Patrimoine de 1990, Caceres	Espagne	Swiatkiewiez David	Etudiant
8	Le tramway de Casablanca	Maroc	Rochard Luc	Professionnel
9	Mamallapuram - a special grade town	Inde	Chundeli Faiz_Ahmed	Etudiant
10	The Citadel Project, Bam	Iran	Falaki Farinaz	Etudiant
11	State-of-the-art Green Architecture Tamil Nadu Secretariat Building	Inde	Bhuvanewaran Sampath	Etudiant
12	Development and Extention of Bicycling Infrastructure in Copenhagen	Danemark	Chapman Mark	Etudiant
13	Tirunelveli master plan	Inde	Krishnan Navaneetha	Etudiant
14	A housing development project at New Gourn, Luxor	Egypte	Varghese Nimisha	Etudiant
15	Respect to Sinan architecture	Turquie	Sari Omer	Etudiant
16	Implantation du métro dans le centre historique de Porto	Portugal	Ariaux Chloe	Etudiant
17	Charte architecturale et urbaine de Sabha	Lybie	Jonard Ludovic	Professionnel
18	Facade restoration (redevelopment of connaught inner circle), New Dehli	Inde	Tamilarasan Sundaramoorthy	Etudiant
19	Création d'un espace de loisir dans les Hauts Ruraux de Saint-Leu	France La Réunion	Lausin Julie	Etudiant
20	Embellissement de l'Avenue Habib Bourguida à Tunis	Tunisie	Oueslati Imen	Enseignant chercheur
21	Projet du quartier "Gare" à Veynes	France	Larribe Sébastien	Enseignant chercheur
22	Le projet du Grand Coudoux	France	Carabelli Roméo	Enseignant chercheur
23	La Stazione di Melzo	Italie	Rigoni Stefano	Professionnel
24	Project on Jaipur city Development	Inde	Bhuvanewaran Sampath	Etudiant

Tableau 2: Les projets et leurs référents

Les différents terrains d'étude ont été choisis pour leur adaptabilité à la démarche R+0 ! à travers leur localisation et leurs caractéristiques (orientés vers le développement durable et/ou vers la valorisation du patrimoine).

Ces projets sont cependant de natures diverses puisque certains sont liés à la valorisation d'un quartier historique ou à la mise en place de transports doux, tandis que d'autres sont liés au développement urbain notamment. Egalement nés dans des contextes locaux très variés avec des systèmes d'organisation et des jeux d'acteurs souvent très différents, ces projets sont démonstratifs de la grande flexibilité de la grille malgré sa structure préétablie.

Ils peuvent également être qualifiés en quelque sorte d'« expérimentaux » puisqu'ils ont permis d'améliorer la structure de la grille au fur et à mesure, par une démarche itérative en mettant à l'épreuve à chaque utilisation la pertinence des différentes composantes de l'outil.

iii. Modifications induites de la grille

Ainsi, environ trois versions différentes ont été élaborées depuis la première utilisation. Dans les premières grilles, les descripteurs n'étaient pas indiqués de manière à laisser le choix aux utilisateurs de développer les points qui leur semblaient importants dans le cadre de leur projet pour chaque objectif. La principale modification structurelle a été de fixer les descripteurs sous forme de questions, chacune accompagnées de leur description dans la colonne adjacente.

Les descripteurs ou critères d'analyse sont donc très orientés même si il reste une marge de liberté dans le type de réponses fournies puisque celles-ci dépendent des spécificités de chaque projet. La dernière version a été complétée par le système d'auto-évaluation et par le dispositif de synthèse automatique des résultats évoqués précédemment.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET ÉCONOMIQUE		Il s'agit de mesurer la pertinence politique, institutionnelle et économique du projet à moyen et long terme. On évalue aussi la pertinence des coûts, à moyen et long terme.	
CAPACITÉ À TRANSCRIRE LES VOLONTÉS POLITIQUES		On évalue de façon objective la cohérence entre les déclarations politiques affichées et les réalisations des projets, aussi bien dans la mise en œuvre du projet, que dans la vie du produit réalisé avec le projet.	
Être en conformité avec les orientations stratégiques prises par le politique		Vérifier la cohérence globale du projet avec la vision politique du territoire	
Descripteur choisi par l'utilisateur	"marquage" territorial du Maire actuel	Projet affiché durant les municipales de 2008, au départ, juste une rocade destinée aux modes doux pour la population locale et touristique, s'appuyant sur la "trame verte et bleue"	S. Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du DD (2004/2005), Président de la Communauté d'agglomération de Bourges (2002/2008), Maire de Bourges (depuis 1995), Projet-phare de la municipalité pour le mandat en cours _ cf http://www.ville-bourges.fr/environnement/liaisons-douces-video.php
	Prise en compte des enjeux du SCoT	Le développement durable, un principe imposé par le SCoT (depuis 2001)	Le SCoT définit le développement durable comme un de ses objectifs. Il devient donc un principe à part entière, applicable à l'ensemble des documents d'urbanisme "sous-jacents" cf SCoT de Bourges Plus ou le rapport de stage pp 139 et 140
	Insertion possible au PDU	Prise en compte et insertion du projet dans le futur PDU (en cours de réalisation) Une appropriation du projet pour une meilleure incitation et utilisation à venir	La loi assigne aux Plans de Déplacements Urbains d'agir pour une diminution de la circulation automobile (compatibilité avec le SCoT). Par définition, le PDU a pour objectifs, entre autres, d'assurer un partage modal équilibré de la voirie et de prévoir des normes minimales de stationnement vélo _ cf rapport de stage p141
Résultats attendus pour ce projet			



Dimension politique, institutionnelle et économique			
Capacité du projet à transcrire les volontés politiques			
Descripteurs fixés pour tous les projets	Le projet est-il conforme aux orientations stratégiques globales ?	Vérifier la cohérence globale du projet avec la vision politique du territoire	a
	Le projet renvoie-t-il à une volonté politique particulière ?	S'assurer de la conformité du projet aux décisions du politique (formulation du cahier des charges ...)	Le projet apparaît comme un moyen pour valoriser le centre ville de Tunis en intervenant sur sa composante urbaine moderne (le tissu colonial). Outre cet enjeu urbain, ce projet a été chargé d'un enjeu politique puisqu'il apparaît comme un projet qui va redorer l'image du centre ville et de la ville entière à l'échelle nationale et internationale. Ajoutons aussi qu'on a mentionné l'investissement total de la plus haute autorité de l'Etat (projet présidentiel) au point d'associer son image à celle du projet. Pour défendre et convaincre de l'importance du projet d'embellissement de l'avenue H. Bourguiba, on n'hésite pas de lui assigner un enjeu d'ordre patriotique qui dépasse les limites du périmètre du projet pour englober les limites de la nation. D'où la charge symbolique et politique de ce projet du centre ville de Tunis.
Orientation du descripteur	Le projet respecte-t-il le cadre réglementaire existant ?	S'assurer de la cohérence et de la faisabilité des préconisations du projet en relation aux règlements d'urbanismes existants ou à venir	Oui, le projet respecte le cadre réglementaire existant, nous rappelons que le projet vise à conserver à l'Avenue sa physionomie initiale moyennant certaines adaptations.

Figure 9: Aperçu de deux grilles de versions différentes correspondant aux projets de Bourges (en haut) et de Tunis

5. La problématique de recherche

D'un point de vue général, notre sujet de recherche consiste à *étudier la prise en compte du développement durable et de la valorisation patrimoniale dans les politiques urbaines.*

On a ainsi montré que développement durable et patrimoine peuvent faire consensus dans le sens où ils participent à la même logique : mieux intégrer la dimension temporelle en articulant le passé, le présent et le futur des sociétés, et ceci dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.

Il en découle que les acteurs publics peuvent ainsi mettre en avant ces deux notions dans le cadre de leur projet ou de leur politique sans qu'inévitablement l'une influence négativement l'autre.

Néanmoins, comme on l'a vu précédemment, il convient de donner à ces professionnels des outils d'analyse qui leur permettent d'auto-évaluer leurs politiques pour faire murir leurs idées sur ces deux champs de compétence.

L'objet de recherche consiste en un état des lieux d'un de ces outils en particulier, en l'occurrence la grille d'analyse développée dans le cadre du programme de recherche R+0 !. Le questionnement qui peut alors être soulevé est de savoir si la grille R+0 ! est appropriée pour questionner les critères du développement durable et de la préservation patrimoniale. On posera cette interrogation pour des projets s'appliquant sur des territoires à haute valeur patrimoniale et plus particulièrement sur un territoire précis de la ville, l'espace public.

La grille d'analyse R+0 ! est-elle efficace pour évaluer l'adéquation entre les objectifs de préservation du patrimoine et ceux de développement durable pour des projets de transformation des espaces de centres-villes historiques ?

Dans ce rapport, nous ne chercherons pas à montrer si la grille R+0 ! répond à l'ensemble des critères du développement durable et de la valorisation patrimoniale car l'équipe de recherche du Citeres travaille depuis de nombreuses années pour répondre à ce besoin, comme l'en atteste les différentes versions réalisées de la grille.

Par contre, nous nous attacherons à réaliser un état des lieux de l'outil R+0 ! qui prendra la forme d'un retour d'expérience de ces grilles remplies dans le cadre d'anciens projets. L'examen de ces différents cas d'étude aura pour rôle de nous renseigner sur la facilité de compréhension et d'usage de cet outil par les professionnels, et nous permettra de questionner par la suite la structure de la grille.

Les différents projets étudiés témoignent-ils de la pertinence de la grille R+0 ! pour analyser les actions prévues ou entreprises sur l'espace public en fonction des critères de durabilité et de préservation patrimoniale ?

Pour répondre à cette problématique, nous posons à titre d'hypothèses que :

- la qualité et la précision des réponses apportées pour chaque projet, observée notamment à travers leur concordance avec chaque descripteur, témoignent de la lisibilité de la grille et de sa facilité d'utilisation ;
- l'homogénéité dans les réponses fournies pour tous les projets renseignés, est garante de l'adaptabilité de la grille à différents cas d'étude et donc de sa flexibilité.